

21 mars 1997, Québec

Conférence de presse à la suite de l'entente concernant les négociations dans le secteur public

Le modérateur: On dispose de 20 minutes pour répondre aux questions. On va commencer par les questions en français, s'il vous plaît. Donnez-moi vos noms.

M. Larocque (Paul): Qu'est-ce qui, à votre avis, a fait débloquer? Il restait des gros bouts qui traînaient encore dans le décor hier soir. Qu'est-ce qui a fait en sorte que ça a débloqué? Est-ce que le gouvernement a jeté du lest sur certaines choses? Est-ce qu'il y a, enfin, des concessions que vous avez été forcés de faire, au cours de la nuit, pour arracher le deal en question?

M. Bouchard: Nous avons fait des ajustements, je dirais, surtout techniques, essentiellement techniques, pas très nombreux. Mais, quand même, certains ajustements qui nous ont maintenus dans la trajectoire des objectifs que nous poursuivons en termes de compressions budgétaires et la diminution de coûts de main-d'œuvre. Non, je crois que c'est un mur, vous savez? C'est une dynamique assez difficile à décrire que celle de ce genre de démarche. Il faut quand même se rappeler que ça dure déjà depuis près d'un an, que ça a été lancé à l'automne et que ça a connu une recrudescence d'une grande intensité en décembre, et que ça a repris aussitôt après les fêtes et que, depuis, ça ne cesse de croître en termes de présence actuelle. Et il faut penser aussi qu'on discute de la question de façon publique, d'une façon très élaborée, très présente. C'est au cœur de la vie collective québécoise, maintenant, ce débat-là depuis plusieurs mois, avec l'intensité des délais qui étaient inexorables et tout ça, ça constitue une sorte de tension qui s'accumule et qui fait qu'à un moment donné, l'éminence des décisions à prendre nous amène à des points de convergence. Ça se passe comme ça. Et le moment-clé, c'était justement hier soir. C'est évident.

M. Larocque (Paul): Une question pour la petite histoire. C'est vrai ce qu'on raconte? Vous avez négocié toute la nuit avec...

M. Bouchard: Oui. Après le caucus d'hier soir. D'abord, les gens pensent parfois que c'est planifié tout ça. Mais c'est tout à fait étonnant de voir à quel point les choses, parfois, tombent en place sans être planifiées parce qu'il n'est pas de l'essence de ce genre de démarche et de dynamique de les planifier. En sortant du caucus, je savais que je devais rencontrer Mme Pagé et nous nous dirigeons dans le tunnel, vers le bureau où nous devons la rencontrer, et Gérard Larose m'a appelé sur un cellulaire pour me dire: On nolise un avion à Montréal et puis on va être là aux environs de 1 heure, 1 h 30, cette nuit. Puis on descend avec des mandats pour régler. On veut régler mais c'est moi qui veux négocier directement et je veux régler sur place. Alors, je lui ai dit: Très bien. On a commencé à travailler avec Mme Pagé. Et puis il s'est avéré qu'il y avait des possibilités de présenter des options, deux options de règlement pour la CEQ, toutes les deux étant acceptables à la CEQ et à nous. On en a choisi une. La CEQ est partie avec celle-là. On l'a rediscutée, on a fait certains réaménagements et, finalement, dans le courant de la nuit, Mme Pagé nous a envoyé une copie du communiqué qu'elle rendrait public ce matin à 8 heures, constatant qu'il y avait entente de principe et qu'il y avait engagement de recommander. Et puis, il y a eu un peu de

superposition parce que, entre-temps, la CSN est arrivée de Montréal et puis là, on a ensuite commencé les discussions avec la CSN. J'ai remarqué ce matin, mes notes, on a commencé à 1 h 25, cette nuit, avec Gérald Larose et son groupe, et puis, ça, ça a duré jusqu'à 7 heures. C'est seulement à 7 heures ce matin que nous sommes arrivés à une entente de principe. Vous savez comment ça se passe. Il y a tellement de consultations à faire pour tout le monde. Alors, rencontres, discussions, 5, 10, 15 minutes, une demi-heure, puis là, on se sépare pour faire nos consultations de part et d'autre. Et la nuit s'est écoulée comme cela jusqu'à ce qu'à 7 heures du matin, Gérald Larose et moi, en tête à tête, finalement — il y avait certains détails à régler — on a réglé et puis il y a eu un engagement de recommandé parce que, moi, je trouvais que ce qui était important, au stade où on était, c'est qu'il y ait un engagement de recommandé. On était rendu là. Ça s'est passé comme ça.

Le Modérateur: Jean Thivierge.

M. Thivierge (Jean): M. Bouchard, c'est vrai qu'il y a eu des ententes en cascades aujourd'hui, mais, justement, ces mêmes chefs syndicaux qu'on a aussi rencontrés par la suite, cet après-midi, en succession... Je pensais un peu à ce que vous disiez. Vous parliez d'une belle journée aujourd'hui pour le consensus, pour la solidarité, mais ces gens-là nous parlaient aussi... Par exemple, j'ai entendu des expressions comme: Non, ce n'est pas une belle journée, c'est plutôt une journée pour une espèce de décote sociale. J'ai entendu des expressions comme: coup de force odieux. Ces mêmes chefs syndicaux avec qui vous avez négocié, entre autres, la nuit dernière, qui dénonçaient le processus qui a été utilisé pour arriver à ces ententes. Qu'est-ce que vous dites de ça?

M. Bouchard: Bien, d'abord, on ne sait pas qui a dit ça, là, puis dans quel contexte...

M. Thivierge (Jean): Bien, il y a M. Larose, Mme Pagé, M. Serge Roy.

M. Bouchard: ...mais, moi, ce que je peux dire, c'est que ces rencontres-là se sont déroulées dans un climat très respectueux, très correct, très positif, puis il n'y a pas eu de gros mots d'échangés. Le ton est toujours resté même, je dirais, très professionnel. Parce que ce sont des parties assez lourdes de conséquences, mais ça s'est passé dans un contexte tout à fait adéquat. Jacques était présent, Pauline Marois s'est jointe à nous pour ce qui est de la CEQ. Je peux vous assurer que ça s'est passé, même, dans la courtoisie. Mais n'oubliez pas une chose, c'est que ce n'est pas une opération facile que nous avons réussie ensemble, les partenaires syndicaux et nous. Aujourd'hui, le gouvernement du Québec a diminué, pour tout le temps, de 1 500 000 000 \$ ses dépenses de main-d'œuvre. Ça s'est fait... Non, mais 800 000 000 \$ pour les syndiqués, mais en même temps, il y a une extension qui fait que l'opération globale sur la main-d'œuvre va être de 1 500 000 000 \$. Ça s'est fait en pleine convention, là, avec des signatures, avec les syndiqués à la hauteur de 95 % à peu près. Et puis les autres, ça négocie présentement. Ça négocie intensément. Et n'allons pas préjuger d'un échec. On sait ce que c'est quand ça négocie intensément puis que les gens se parlent à la dernière minute, puis qu'ils se parlent des vraies affaires, là, il y a toujours des chances que ça réussisse.

Moi, je pense que c'est une belle journée, pas une journée pour pavoiser parce qu'il est évident qu'il y a des sacrifices importants qui ont été faits par le personnel syndiqué de l'État. Ce n'est pas rien, là, la contribution qui leur a été demandée puis qu'ils ont accepté de verser.

Mais c'est une belle journée, par exemple, au plan de la solidarité puis au plan de la convergence de vues à laquelle nous sommes arrivés, qu'il fallait que chacun fasse son effort et que c'est de cet effort que naîtrait une résurgence du Québec, du grand projet québécois et du redémarrage de l'économie, de la création d'emplois.

Moi, je suis convaincu que la journée que nous venons de faire est une journée déterminante pour l'avenir du Québec. Et, dans ce sens-là, c'est une belle journée parce que le résultat est là. Il est positif et il est assis sur la démocratie syndicale, sur le dialogue. C'est sûr qu'il y avait un contexte de tension. Mais c'est à cette loi qu'obéissent les relations patronales syndicales, aussi. Il y avait un aspect patronal-syndical là-dedans, quoique minime, parce que, pour moi, c'était beaucoup plus une question de débat de société qu'une question de relations patronales-syndicales.

Oui, moi, je pense que c'est une belle journée pour le Québec, dans le sens des fruits qu'elle va porter et du fait qu'elle repose sur un accord, sur la capacité que nous avons eue de conclure une entente. Je crois que, ça, c'est une journée très positive pour le Québec.

Le Modérateur: Sylvain Thériège.

M. Thériège (Sylvain): M. Bouchard, mon collègue vous parlait des chefs syndicaux. Moi, je voudrais vous parler des syndiqués. Dans une multitude d'entrevues, aujourd'hui, dans les écoles, dans les hôpitaux, on n'a pas ressenti nécessairement une grande colère, mais beaucoup d'amertume, et ça dure longtemps, parfois, l'amertume. Qu'est-ce que vous répondez à ces gens qui ont l'impression d'avoir signé le couteau sur la gorge?

M. Bouchard: Bien, moi, ce que je leur réponds, c'est que, quand je dis que c'est une belle journée, ce n'est pas une belle journée pour les députés puis les ministres de se couper de 6 %. N'oubliez pas qu'on va être probablement les seuls, nous, à subir une baisse de salaire, dans tout ça. Dans toute cette grande opération, là, d'aujourd'hui, les seuls qui, véritablement, à mon avis, vont être irrémédiablement assujettis à une diminution de salaire, c'est nous. Et puis nous sommes des individus puis, nous aussi, on a des budgets puis des comptes de banque. Bon. Ce n'est pas agréable, ça, mais on l'a fait, nous aussi. Nous aussi, on l'a fait. On l'a fait ensemble.

Et, dans le cas des salariés de l'État, il y a eu des aménagements extrêmement imaginatifs et très élaborés qui ont été conçus pour leur permettre de garder leur emploi, de garder leur sécurité d'emploi, de garder leur salaire, de garder les hausses de salaire qui sont prévues, de maintenir le régime de retraite, et de permettre à des gens qui veulent partir, qui veulent prendre leur retraite, de le faire volontairement, en profitant d'une retraite qui est généreuse, qui a été très généreusement améliorée. Et puis, en plus, comme on pense qu'il va en partir plus que 15 000 — on est certains, nous, qu'il va en partir 2 000, 3 000, 4 000 de plus — qu'il y aura l'embauche puis qu'on pourra avoir un apport nouveau de jeunes qui vont entrer dans la fonction publique, dans l'éducation, dans la santé. Moi, je trouve que c'est une belle journée pour le Québec, ça.

M. Thériège (Sylvain): Donc, ce sentiment-là, il n'est pas justifié?

M. Bouchard: Je veux dire qu'il y a un sentiment... Moi, vous savez, quand je vais rentrer chez

moi demain puis que je vais dire à ma femme: Regarde le budget, il y a 6 % de moins, elle ne sautera pas en l'air, là. Je les comprends, mais je les comprends de devoir faire un sacrifice parce que le sacrifice chez eux, il n'est pas dans le salaire, mais il est dans le fait que les conditions de fonctionnement au travail sont modifiées, il y a plus de souplesse, mais, encore une fois, il y a eu une sélection extrêmement fine qui a été faite des mesures pour leur permettre d'améliorer leur sort. Écoutez, ce n'est pas un hasard si 550 infirmières du SPIIQ — une déléguée à la réunion d'aujourd'hui — ont unanimement voté l'accord qui leur a été présenté. Ce n'est pas un hasard, c'est parce qu'ils ont trouvé leur compte aussi. Ce n'est pas un hasard si la CEQ, enseignants primaire et secondaire, a décidé d'entériner l'accord, c'est parce qu'ils ont vu que c'était une façon correcte de faire les choses et de répartir la contribution à l'effort collectif. Et dans ce sens-là, oui, c'est une belle journée.

M. David (Michel): M. Bouchard, est-ce qu'il y a un moment dans les derniers jours ou semaines où vous avez pensé que ça pourrait ne pas marcher?

M. Bouchard: Bien sûr, tout le long. C'était très risqué tout ça. Moi, je ne misais pas forcément sur la réussite de l'accord consensuel. Cependant, je me dis qu'il fallait déployer tous les efforts et multiplier la mise en condition qui permettrait un accord consensuel. Mais vous avez raison de laisser entendre, comme je le concède, que je n'étais pas du tout assuré du résultat. C'était éminemment risqué, c'était la corde raide tout ça, hein. C'est beaucoup de tension, là. On vient de vivre une période longue et très difficile au point de vue de la tension puis les inquiétudes que ça nous a inspirées.

M. David (Michel): Mais qu'est-ce qui serait arrivé?

M. Bouchard: Il y avait une loi spéciale qui était à adopter, qui aurait été adoptée.

M. David (Michel): Mais pour la suite des événements, là, comment le...

M. Bouchard: Bien, je pense qu'il aurait fallu continuer d'expliquer le bien-fondé de la démarche gouvernementale qui ne s'inspire pas de considérations égoïstes et encore moins partisans, mais qui s'inscrit sous la rubrique de l'intérêt public de la nécessité de redonner aux Québécois un État libre de ses contraintes financières, affranchi des camisoles de force qu'on était en train de lui passer pour qu'il puisse récupérer sa capacité de faire des choix et d'assumer ses responsabilités vis-à-vis ses missions essentielles de l'éducation et de la santé. C'est pour ça qu'on l'a fait. Pensez-vous qu'on a pris ces risques-là puis qu'on s'est imposé ces préoccupations où on a à peu près tout risqué: la crédibilité du gouvernement, la capacité de continuer à gérer, que c'est parce qu'on pensait qu'on devait le faire? Mais on pensait aussi qu'il y avait une façon de le faire, qu'il fallait l'expliquer à la population, qu'il fallait l'expliquer à nos vis-à-vis syndiqués et syndicalistes et qu'il y avait nécessité de le faire sous l'angle du dialogue. Et je crois que c'est finalement ça qui a emporté le résultat qu'on connaît aujourd'hui, c'est que c'est sous l'angle du dialogue que nous avons abordé la question.

On ne s'est pas dit en partant: On passe une loi spéciale. On n'a pas commencé à dresser un compte à rebours puis un cheminement critique qui nous amène à une loi spéciale. On s'est dit: Il faut convaincre la population. C'est ça qu'on s'est dit d'abord. D'abord, il faut se convaincre nous-mêmes. Ce n'est pas évident dans un parti, puis dans un caucus, puis dans

un Conseil des ministres. Ce n'est pas des choses faciles. Il faut s'en convaincre puis ensuite, il faut convaincre la population, il faut convaincre les syndiqués et puis il faut qu'on vienne tous ensemble à la conclusion que c'est un effort que nous devons faire, nous devons montrer l'exemple, nous devons faire partie de l'opération. Il faut l'élargir à tous les personnels, il faut que les juges contribuent, il faut que les médecins contribuent, il faut que tout le monde contribue. Je pense que c'est pour ça qu'on a réussi: Parce qu'on l'a fait dans l'équité, qu'on l'a fait en payant de notre personne nous-mêmes puis qu'on l'a fait sous l'augure du dialogue et du respect des gens.

Le Modérateur: Prochaine question à Michel Cormier.

M. Cormier (Michel): M. Bouchard, est-ce que vous ne venez quand même pas de toucher à l'intégrité du processus de négociation dans le sens où il y a bien des syndiqués dans les hôpitaux, les écoles qui disent aujourd'hui: On ne pourra pas négocier la prochaine convention en toute confiance parce que le gouvernement pourrait revenir un an après et imposer des nouvelles conditions ou même les négocier, mais rouvrir tout ça?

M. Bouchard: Vous savez, j'ai été frotté un peu à ces questions-là durant ma carrière professionnelle et, moi, j'en suis venu à la conclusion... Je rejoins ce que vous laissez entendre par votre question, que la situation actuelle est très dangereuse; elle n'est pas acceptable. Il est tout à fait inacceptable que les salariés de l'État en finissent par ne plus avoir confiance dans les conventions qu'ils signent, finissent par ne plus accorder de crédibilité au processus de négociation. C'est très mauvais, c'est très malsain.

Pourquoi c'est arrivé comme ça? C'est parce qu'au cours des 25, 30 dernières années, où on a commencé à négocier avec des fronts communs, il y a eu des négociations extrêmement difficiles qui se sont inscrites sous la rubrique du rapport de force et, très souvent, l'État s'est retrouvé en situation de vulnérabilité et a été appelé, année après année, à faire des concessions qui, en s'accumulant, ont fini par constituer des conventions extrêmement rigides, extrêmement difficiles à mettre en vigueur. Et après avoir signé, les gouvernements réalisaient, se rendaient compte qu'ils n'avaient pas le moyen souvent de payer ce qu'ils avaient donné ou alors que les rigidités internes des conventions compromettaient l'atteinte de la finalité des services à rendre, par exemple, en termes d'efficacité, et il y avait toujours le désir de revenir, donc flux et reflux. Et c'est comme ça qu'on a créé la tradition de l'instabilité des conventions.

Ce que nous faisons présentement, nous le faisons en cours de convention. Et je suis convaincu, moi, que c'était essentiel que nous obtenions une signature parce que ça va nous permettre de régler le problème pour tout le temps. Moi, l'argument que j'invoquais, quand je rencontrais les vis-à-vis syndicaux, c'était de leur dire: J'ai dénoncé le problème que vous avez évoqué et la seule solution, c'est de régler le problème pour tout le temps, donc d'aller dans les conventions, d'en extraire les rigidités qui font problème, et puis d'abaisser le niveau des coûts de main-d'œuvre pour qu'ils soient tolérables pour l'État du Québec, pour tout le temps.

Et c'est pour ça qu'il fallait que ça soit récurrent. Vous avez noté l'expression « récurrente », qu'on a utilisée à satiété. Il faut absolument que ce ne soit pas un coup qu'on donne, puis, après ça, on se retrouve, l'année prochaine ou dans deux ans, puis on recommence. Il fallait

que ce soit quelque chose de structuré qui s'inscrive dans la suite des choses, pour tout le temps. Et c'est pour ça que c'est important, le genre d'ententes qu'on a faites aujourd'hui.

M. Cormier (Michel): Mais vous ne voulez pas, quand même, rétablir, rebâtir des ponts avec la base syndicale, là, rétablir un lien de confiance?

M. Bouchard: Moi, je pense qu'on l'a établi encore plus fort aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été. Pour la première fois, l'État est allé chercher des signatures où il ne s'agissait pas de donner en plus, où il s'agissait de se répartir une contribution dans le cadre d'un effort collectif. Et, dans ce sens-là, le rapport de confiance nous paraît plus fort qu'il ne l'a jamais été, justement parce qu'il s'est fait par des signatures.

M. Larocque (Paul): Donc, plus jamais, M. le premier ministre, si je comprends bien, en termes de discussion...

M. Bouchard: Je ne veux plus jamais refaire une chose comme ça. Je ne plus jamais être obligé de faire une chose comme celle-là. D'abord, parce que c'est trop dur. C'est épouvantable. C'est extrêmement difficile à faire. C'est très, très dur. Puis ça mobilise beaucoup trop les énergies et les ressources d'un gouvernement. On a tellement de choses à faire, de dossiers en marche, de réformes à réaliser, qu'on ne peut pas passer la moitié de notre temps, là, à faire ce genre d'opération. Et puis, en plus, c'est un peu trop dur pour les nerfs à mon goût, puis, à un moment donné, là, il faut qu'on en sorte, mais c'est pour ça que je voulais qu'on le fasse: je voulais qu'on en sorte une fois pour toutes. Je pense que c'est un service qu'on a rendu, non pas seulement à notre gouvernement puis à la conception de conventions crédibles, mais à tous les gouvernements qui vont venir. Et je crois aussi que c'est un facteur qui est très important pour la stabilisation de notre société, par rapport au climat social, par rapport au sentiment de solidarité qui ne peut manquer d'en résulter.

Le modérateur: Question d'Élizabeth Thompson, suivie de Jean Thivierge.

Mme Thompson (Elizabeth): M. Bouchard, vous avez dit que tout le monde doit contribuer. Aujourd'hui, dans les points de presse, les leaders syndicaux ont l'impression qu'il y a au moins un groupe qui n'a pas vraiment contribué...

M. Bouchard: Lequel?

Mme Thompson (Elizabeth): ...c'est-à-dire la Sûreté du Québec.

M. Bouchard: Il y a d'autres groupes qui n'ont pas contribué.

Mme Thompson (Elizabeth): M. Larocque a dit que les gouvernements trouvent toujours des façons d'éviter de pénaliser la SQ. Qu'est-ce que vous répondez à ces...

M. Bouchard: Il y a d'autres groupes qui n'ont pas été affectés par la loi, les employés d'Hydro-Québec ne seront pas affectés par la loi, les employés de la SEPAQ ne seront pas affectés, les concierges de l'UQAM ne seront pas affectés par la loi, les policiers de la Sûreté du Québec ne sont pas affectés par la loi. Pourquoi? Parce qu'ils ont déjà fait leur effort récemment dans le cadre de la démarche de redressement des finances publiques. Et

Hydro-Québec, ils ont consenti une diminution de leur masse salariale de l'ordre de 6 %. Et c'est pareil dans les autres établissements que j'ai mentionnés. Et la Sûreté du Québec, à leur récente négociation, il a été convenu avec eux que c'était l'effort qu'ils devaient faire. Il s'est inscrit, en termes de masse salariale, quelque chose comme 4 %, 4,5 % — Jacques a les chiffres plus précis que moi — et puis il y a eu en plus des départs et il y a eu des assouplissements de convention, ce qui fait qu'ils ont amplement réalisé le niveau d'effort qui a été demandé aux autres. Et il se pourrait bien aussi, d'ailleurs, que, sans qu'on le sache, dans la liste des organismes qui sont mentionnés, il y en ait où les efforts acceptables et équivalents ont été faits et on a inscrit une disposition, justement, dans la loi pour nous permettre, comme gouvernement, d'apprécier les cas particuliers qui nous auraient échappés où, à l'instar des autres établissements que je viens de mentionner, SEPAQ, Hydro-Québec, Sûreté du Québec, il y aurait eu l'effort. On ne va demander deux fois l'effort aux gens. L'équité, ça suppose que tu fais ton effort une fois. Moi, je serais très malheureux qu'on me demande de souscrire un autre 6 % demain.

Le Modérateur: Jean Thivierge.

M. Thivierge (Jean): M. Bouchard, après le budget de l'an dernier, les agences de notation financière avaient eu un jugement assez positif sur la situation des finances du Québec et ils ont pris note avec satisfaction du consensus du sommet de mars concernant le déficit zéro. On a vu l'allure de la gestion des finances publiques qui était examinée par ces gens-là et était prise en compte de façon positive.

Or, tout au cours de ce processus de négociation, il est arrivé plusieurs fois qu'on ait fait écho à une alerte à la décote financière du gouvernement du Québec pour justifier les gestes qui allaient se poser. Jusqu'à quel point disposiez-vous vraiment d'avertissements ou d'informations sérieuses à l'effet qu'une décote financière était sur le pas de la porte?

M. Bouchard: Bien, d'abord, nous avons eu des rencontres avec ces agences à l'occasion du budget de l'an dernier, quand je suis allé à New York — d'ailleurs, ils viennent ici régulièrement, hein, il y a des rencontres qui sont faites — et les rencontres habituelles qui concernent le budget chaque année ont eu lieu l'an dernier et l'évaluation qui a été faite en particulier, je crois que c'est Standard & Poor's a conclu que nous étions sous observation. Et ça veut dire que ça veut dire. Les gens comprennent très bien que quand une agence de cotation dit d'un gouvernement qu'il est sous surveillance, qu'il est juste au seuil de la décote et que, s'il devait déroger aux engagements budgétaires qui ont été contractés, qu'il sera « décoté », on sait que ça veut dire ça. On sait ça. Et on sait que le Québec est au plus bas niveau du A et que la prochaine décote nous amène dans le B, avec au moins une agence.

Et quand vous êtes dans le B, vous êtes coupé de l'accès aux principaux prêteurs, aux principaux approvisionneurs de fonds et vous êtes, à ce moment-là, limités dans l'accès que vous avez à des ressources pour emprunter. Et, deuxièmement, vous empruntez à des conditions extrêmement défavorables. Et, dans les cas limites, ça va jusqu'à obliger une province à demander au fédéral d'emprunter pour elle, comme Terre-Neuve a failli devoir le faire, il y a deux ou trois ans. Alors, il est évident qu'on est conscients de tout ça puis qu'on ne va pas s'exposer à cette vulnérabilité. Mais je crois que ce que nous venons de faire aujourd'hui est un geste éclatant du sens des responsabilités collectives que nous avons au

Québec. C'est une démonstration de stabilité sociale qui, certainement, va montrer que le Québec est en route vers une robustesse collective beaucoup plus évidente qu'autrefois.